

Communiqué

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leur candidature au Forum de consultation du Commissaire à la santé et au bien-être

Québec, 17 janvier 2011 – Le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, invite les citoyennes et citoyens, de toutes les régions du Québec, qui veulent échanger et débattre sur des questions relatives à la santé et au bien-être, à poser leur candidature pour siéger au deuxième Forum de consultation du Commissaire. Le Forum est composé de 27 personnes, soit 18 citoyennes et citoyens venant de chacune des régions du Québec et 9 autres possédant une expertise particulière liée au domaine de la santé et du bien-être. La durée du mandat des membres du Forum est de trois ans et ils se réuniront trois ou quatre fois par année, à raison d'une à deux journées par rencontre.

Le Forum de consultation du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) se prononce, à la demande du Commissaire, sur des enjeux d'intérêt collectif qui touchent notre système de santé et de services sociaux et, plus globalement, la santé et le bien-être de la population. « Le point de vue unique de citoyens qu'apporte le Forum de consultation est essentiel à notre réflexion. Au cours des trois dernières années, les membres du premier Forum ont exprimé des valeurs, des attentes et des préoccupations et ils ont insisté sur des conditions qui doivent être prises en considération lors de la formulation de nos recommandations, qui visent l'amélioration du système de santé et de services sociaux. Je convie, dès aujourd'hui, les citoyennes et citoyens qui désirent participer à cette expérience sans pareil à soumettre leur candidature », déclare Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être.

Toute l'information sur le Forum et la procédure de sélection des membres citoyens et experts est disponible au www.forumdeconsultation.gouv.qc.ca. Tel que le prévoit la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, l'appel de candidatures sera rendu public par un avis dans les journaux. Cet exercice sera effectué à deux reprises, à compter de cette semaine.

Du 17 janvier au 18 février 2011 : appel de candidatures pour les citoyens

La période de mise en candidature pour le Forum de consultation s'échelonne sur quatre semaines, à compter d'aujourd'hui, et cela, jusqu'au 18 février inclusivement. Toute personne intéressée à devenir membre du Forum de consultation à titre de citoyen venant d'une région doit remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site Internet www.forumdeconsultation.gouv.qc.ca. Il est également possible d'obtenir un exemplaire du formulaire par la poste en communiquant avec LCOM Communication, au numéro sans frais **1 877 393-3178**, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. LCOM Communication est la firme qui a obtenu le mandat de recueillir les candidatures et de les analyser. Elle constituera, pour chacune des régions du Québec, une liste d'au moins trois candidats, à partir de laquelle le Commissaire nommera un membre.

Du 17 janvier au 18 mars 2011 : appel de candidatures pour les experts

En ce qui concerne l'appel de candidatures pour les experts, le Commissaire doit consulter des organismes et des départements universitaires afin que ces derniers lui proposent au plus trois candidatures. Toute personne intéressée à devenir membre du Forum à titre d'expert doit signifier son intérêt auprès de l'organisme ou du département universitaire auquel elle est affiliée. La liste des organismes qui seront consultés par le Commissaire se trouve également sur le site Internet www.forumdeconsultation.gouv.qc.ca. Ces organismes auront jusqu'au 18 mars 2011 pour soumettre leurs candidatures.

Le Commissaire à la santé et au bien-être ne reçoit aucune candidature directement. Les membres du prochain Forum seront nommés en mai 2011.

Les travaux du Forum de consultation

Au terme de son mandat, le premier Forum de consultation aura tenu treize rencontres et se sera penché sur divers sujets relatifs à la santé et aux services sociaux québécois. Les conclusions de ses travaux ont été incluses dans les rapports du Commissaire, lesquels ont été transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux et rendus publics. Certains ont également été déposés à l'Assemblée nationale. Sur le site Internet du CSBE (csbe.gouv.qc.ca), on peut apprécier la contribution des membres du premier Forum en se référant au rapport de consultation sur les enjeux éthiques liés au dépistage prénatal de la trisomie 21, ou syndrome de Down, aux premier et deuxième rapports d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux, qui concernent respectivement la première ligne de soins et les maladies chroniques, ainsi qu'à l'Avis du Commissaire sur les droits et les responsabilités des citoyens en matière de santé et de bien-être. Les troisième et quatrième rapports d'appréciation du CSBE, auxquels ont également contribué les membres du premier Forum, seront publiés en 2011 et en 2012.

Mission du Commissaire à la santé et au bien-être

La mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, il a pour fonction d'apprécier les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui ont une influence sur la santé et le bien-être, et ce, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il consulte les citoyennes et citoyens, notamment par l'intermédiaire de son Forum de consultation, ainsi que les experts et les acteurs du système. Il a également pour fonction d'informer le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée nationale et l'ensemble des citoyens du Québec, notamment sur les enjeux qui touchent le domaine de la santé et du bien-être. Il recommande au Ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

- 30 -

Pour information :

Linda Lévesque
1 877 393-3178
514 242-8909 (cellulaire)

Source :

Commissaire à la santé et au bien-être
Chantal Racine
1 418 643-3040